

SEANCE DU 15 AVRIL 2025 A 20H15

Troisième séance ordinaire de la session de printemps, législature 2020-2025.

Conseillers municipaux :

Présents :

Mesdames	Anne-Sophie Fillistorf Zélie Guerra Solveig Rüfenacht
Messieurs	Paolo Gradassi Jean-Jacques Nussbaumer, président Christian Tripod

Excusés :

Yann Berney
Pierre Laugeri
Tatiana Grushunova
Nicolas Meda
Alain Pipoz

Absents :

David Schütz
Céline St Mart

.....

Exécutif :

Monsieur	Vincent Hornung, maire
Présents :	Madame Macarena Fatio, adjointe
	Madame Sabine Chassot Leiglon, adjointe

.....

Secrétaire général : Pierre-Alain Aubert, présent
Procès-verbal : Heidi Schütz, secrétaire communale.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du CM du 4 mars 2025.**
- 2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal.**
 - 2.1 Adaptation du règlement du conseil municipal
 - 2.2 ACG – Deux décisions entrée en force
 - 2.3 Course pédestre « Coteaux de Bernex »
 - 2.4 Séance du mois de mai 2025
- 3. Communications du Maire et des Adjointes**
 - 3.1 Labellisation « Cité de l'Energie »
 - 3.2 Célatelier
 - 3.3 Audit financier des Grands-Chênes
 - 3.4 Centenaire naissance Richard Burton
 - 3.5 Crédit d'étude mairie
 - 3.6 Exposition photo

4. Rapports des Commissions

5. Projet de délibération, de motion et de résolution

5.1 Projet de délibération pour les comptes 2024

5.2 Motion « Protection de la population des produits phytosanitaires »

6. Proposition du maire et des adjoints

6.1 Crédit budgétaire et d'investissement

7. Propositions individuelles et questions

7.1 Courrier citoyen

7.2 Place du village – parking des Grands-Hutins

J.-Nussbaumer, Président, ouvre la séance à 20h15.

1. Approbation du PV du 4 mars 2025

Ne suscitant pas de remarque, le PV de la séance de Conseil municipal du 4 mars 2025, rédigé par Heidi Schütz, est approuvé par 5 oui, soit à l'unanimité des membres présents. J.-J. Nussbaumer remercie la rédactrice pour son travail.

.....

2. Propositions et communications du bureau du Conseil municipal.

2.1 Adaptation du règlement du Conseil municipal

En préambule, J.-J. Nussbaumer, président du CM, rappelle que les conseillers municipaux ont reçu les documents en relation avec la séance de ce soir via CMnet.

L'adaptation du règlement, dont il est question ce soir, concerne des modifications déjà approuvées par le CM, mais non encore inscrites dans le règlement. Ces adaptations seront proposées et votées, de manière formelle, lors du CM de mai 2025. Il s'agit des absences qui doivent dorénavant être annoncées par écrit et des questions orales qui peuvent être posées à la fin du point : communications du maire et des adjointes.

S. Rüfenacht estime qu'il s'agit d'un excès de formalisme que de devoir annoncer les absences par écrit. M. Fatio répond qu'il est nécessaire d'avoir une trace écrite.

Ch. Tripod rappelle que de manière générale ce sont les partis qui doivent inciter leurs membres à être présents aux séances du législatif.

2.2 ACG- deux décisions entrées en force

Les deux décisions suivantes, de l'Assemblée générale de l'ACG, sont entrées en force :

- ✓ Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises du 11 décembre 2024 d'augmenter l'enveloppe sportive 2025 de CHF 450'000.- pour la porter au montant de CHF 800'000.-
- ✓ Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 7 millions de francs à la Ville de Genève, destinée à la rénovation complète du centre funéraire de Saint-Georges.

2.3 Course pédestre « Coteaux de Bernex »

La Course pédestre des élus a eu lieu le 12 avril 2025.

2.4 Séance du mois de mai 2025

J.-J. Nussbaumer annonce que le repas de fin de législature aura lieu le mardi 13 mai 2025, après le dernier CM de la législature qui débutera à 18h30 pour terminer à 20h15.

Les membres du CM recevront des propositions de plats à choix sur leur mail. Les conjoints qui désirent participer sont priés de rejoindre le groupe à 20h20 sur la place pour le covoiturage jusqu'à un restaurant de Gland.

3. Communications du Maire et des Adjointes.

3.1 Labellisation « Cité de l'Energie »

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui revient sur la manifestation du 12 avril 2025 qui inaugure la labellisation « Cité de l'Energie » de Céigny. En présence de M. René Longet et plusieurs personnalités, Céigny a reçu cette importante distinction. Plusieurs réalisations communales ont été exposées dont des panneaux solaires, des récupérateurs d'eau de pluie, diverses subventions et un jeu virtuel de tri des déchets a vivement intéressé les plus jeunes.

V. Hornung fait cependant part de sa déception par rapport au manque de participants à cette journée.

3.2 Célatelier

J.-J. Nussbaumer passe la parole à M. Fatio qui explique que l'idée est de rendre le Célatelier plus polyvalent et non plus uniquement un atelier de peinture. Des armoires seront installées qui permettront aux utilisateurs de laisser du matériel sur place. Il sera aussi possible de l'utiliser comme local de vote. Les locations à l'année, du mercredi après-midi, ne seront plus possible pour permettre les réunions ou anniversaires d'enfants. Des lumières LED seront installées par souci d'économie d'énergie.

3.3 Audit financier des Grands-Chênes

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui rappelle que l'Exécutif a été chahuté par les référendaires au sujet de la rentabilité du projet des Grands-Chênes I. De ce fait, pour une totale crédibilité, un auditeur externe a été mandaté pour examiner la conformité des informations communiquées par la mairie lors de son tout ménage de décembre 2024. Cet audit a confirmé que toutes les indications concordent et aucun dépassement du crédit, qui avait été accordé à l'époque, n'a été relevé. Le résultat a été communiqué aux référendaires identifiés comme tels, par une lettre envoyée à la mairie. Cet audit sera publié sur le site internet.

3.4 Centenaire de la naissance de Richard Burton

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui relate la disparition le 5 août 1984, du célèbre comédien d'origine galloise et ancien habitant de la commune, Richard Burton, né en novembre 1925. Il y aura donc 100 ans cet automne. L'Exécutif a désiré marquer cet anniversaire et a donc contacté la personne qui s'occupe de la tombe de Richard Burton dans l'ancien cimetière.

Cette personne nous a permis de contacter une journaliste qui souhaite écrire un livre relatant la vie de cet acteur, elle fera une allocution le 1^{er} août lors de notre Fête nationale. Très certainement la mairie organisera la diffusion d'un film en novembre. Le nouvel Exécutif décidera s'il souhaite rencontrer la famille de Richard Burton qui viendra en pèlerinage à Céligny cette année.

3.5 Crédit d'étude mairie

J.-J. Nussbaumer passe la parole à M. Fatio qui évoque l'avancée du projet de rénovation de la mairie. Par exemple, le plan d'évacuation du bâtiment en cas d'incendie doit être revu et certaines portes doivent être rendues anti-feu. Beaucoup de petites choses doivent être modifiées, des extincteurs seront installés à chaque étage. Un système de ventilation sera étudié pour les bureaux, plus écologique que la climatisation, mais permettant une meilleure régulation de la température. M. Fatio remarque qu'une boîte de Pandore a été ouverte, à chaque visite des architectes un nouveau problème est relevé ! M. Fatio espère être en mesure de proposer un projet le mois prochain.

Le Service des Monuments et Sites a déjà communiqué ce qui ne pourra pas être touché et ce qu'il sera possible de transformer.

3.4 Exposition photo

J.-J. Nussbaumer passe la parole à M. Fatio qui communique que l'exposition itinérante de photos, qui circule dans le « Grand Genève », fera halte à Céligny du 6 mai au 11 juin 2025. Le coût pour la Commission culture et loisirs sera d'environ F 2 à 3'000.-.

Questions du CM.

Label Cité de l'Energie.

Ch. Tripod aimerait souligner l'implication de la mairie pour l'obtention du label. Il rappelle l'important travail accompli ces dernières années. Le suivi du Label va montrer comment améliorer la situation énergétique de la commune, c'est un outil pour progresser.

Aménagement de la mairie.

P. Gradassi relève que les prix et les délais vont changer en raison des nouveaux aménagements nécessaires.

M. Fatio confirme qu'il faudra investir un montant plus élevé qu'estimé au départ.

4. Rapports des Commissions

4.1 Commission environnement

P. Gradassi rapporte que la Commission a eu une réunion pour parler du souhait d'organiser le Clean up Day 2025. Il n'est cependant pas encore possible d'avancer dans l'organisation pratique pour le moment. Il convient d'attendre la composition de la nouvelle Commission environnement ou autre.

4.2 Commission bâtiments

Rien à signaler.

4.3 Commission des finances

S. Rüfenacht va très bientôt fixer une date pour une séance de Commission des finances.

4.4 Commission culture et loisirs

Rien à signaler.

4.5 Commission des routes

Pas de rapport disponible pour le moment.

4.6 Commission aide à l'étranger

J.-J. Nussbaumer informe que la Commission Aide à l'étranger vient de se réunir et a décidé d'allouer les 5/12 du budget 2025 à deux Associations :

- ✓ Namasté Gumda pour le Népal
- ✓ Caritas pour une aide après le tremblement de terre en Birmanie et en Thaïlande

5. Projet de délibération, de motion et de résolution

5.1 Projet de délibération pour les comptes 2024

J.-J. Nussbaumer donne la parole à V. Hornung, maire qui détaille les comptes 2024 selon présentation annexée à ce PV.

V. Hornung propose de renvoyer les comptes à la Commission des finances. Les questions sont à transmettre rapidement par écrit à S. Rüfenacht, présidente de la Commission.

5.2 Motion « Protection de la population des produits phytosanitaires »

S. Chassot Leiglon communique que l'Exécutif travaille sur le sujet, des contacts ont été pris. Un retour au CM est prévu prochainement.

6. Proposition du Maire et des Adjointes

6.1 Crédit budgétaire et d'investissement

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui explique qu'en présence de revenus fiscaux exceptionnels, deux outils sont à disposition de la commune. Soit trouver rapidement des investissements à réaliser en 2025 et 2026, par exemple : remplacer une de notre dernière chaudière à mazout, située dans le local des pompiers, par une pompe à chaleur, réaménager le l'école et réaliser la passerelle piétonne de Courtenaud. La rénovation du Vacuflow se fera sans doute en 2027.

D'autre part, il est possible de voter des crédits budgétaires supplémentaires de moins de CHF 100'000.- à utiliser la même année que la recette supplémentaire. Par exemple : sortir du mazout pour les bâtiments communaux. Il convient toutefois de prendre la délibération avant fin juin en raison des délais référendaires.

S. Rüfenacht demande si l'Exécutif va faire des suggestions.

M. Fatio répond que oui.

V. Hornung rappelle aussi que Y. Berney avait demandé de se pencher sur un éventuel achat de l'ancien Hôtel du Soleil. Dans cette idée, des discussions sont en cours avec la propriétaire.

Ch. Tripod, évoquant les crédits d'investissements, préconise que les membres actuels du CM remontent aux élus de la nouvelle législature des avis sur les futurs projets.

V. Hornung précise que l'Exécutif va proposer, à la séance de CM du mois de mai, des projets de crédits de fonctionnement supplémentaires de moins de CHF 100'000.-.

7. Propositions individuelles et questions

6.1 Courrier citoyen

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui évoque le courrier de réclamation reçu par tous les membres du CM de la part de la famille Haanaes. Cette lettre mentionne, entre-autre, la hauteur du portail installé pour fermer l'accès au chemin du Léman.

S. Chassot Leiglon précise que ce gabarit de portail a été choisi et installé, en même temps que l'escalier, dans un but de discrétion afin d'éviter d'attirer l'attention. Elle précise que lorsque le portail est verrouillé on peut sortir mais pas entrer.

S. Chassot Leiglon ajoute que lors de la rencontre de la mairie avec la famille Haanaes et leur avocat, l'Exécutif avait proposé aux voisins d'installer une haie indigène comprenant des buissons épineux qui les protégerait d'une éventuelle intrusion.

S. Rüfenacht demande quelle suite sera donnée à cette affaire.

V. Hornung répond qu'aucune décision n'a encore été prise pour une éventuelle réponse à cette énième réclamation des voisins.

A.-S. Fillistorf trouve étrange que ce courrier de réclamation parvienne aux membres du Conseil municipal.

6.1 Place du village – parking des Grands-Hutins

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui revient sur le dossier « place du village et parking des Grands-Hutins », il rappelle que lors de la séance de CM du mois de mars 2025, l'Exécutif a bien pris

note que le CM ne souhaite pas d'échange de parcelle, mais une négociation avec les propriétaires de Garengo pour améliorer la place du village et pérenniser le parking des Grands-Hutins. V. Hornung a donc proposé que chacun garde sa parcelle avec des créations de servitudes de part et d'autre. Pour répondre à A.-S. Fillistorf et lever tous les doutes, V. Hornung insiste sur le fait que le projet d'échange de parcelle est abandonné. P. Gradassi propose de revoir la convention qui mentionne que quinze places devraient être mises à la disposition des propriétaires de Garengo.

Remerciements et apéro.

M. Fatio tient à remercier le personnel de la mairie pour la mise en place de la fête du label « Cité de l'Energie ». D'autre part, elle a mis en place des décorations de Pâques et désire passer le mot de respecter les arrangements pour offrir aux Célignotes une petite touche festive.

J.-J. Nussbaumer transmet qu'il a reçu des remarques positives par rapport aux aménagements floraux printaniers. Il remercie les employés communaux pour leur travail.

V. Hornung propose aux personnes présentes dans le public de rester pour l'apéro, dès que le président aura levé la séance.

Le président lève la séance à 21h40


Jean-Jacques Nussbaumer
Président du Conseil municipal


Membre du Conseil municipal


Heidi Schütz
Secrétaire communale